

Mairie de Montrottier  
69770 MONTROTTIER

## **COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 MARS 2015 à 20 Heures 00**

Etaient présents : Mmes et Mrs , Véronique GILLOT, Michel GOUGET, Gisèle GRANGE, Gérard PUIPIER, Michel CROIZER, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Gérard PINATTON, Jean MATHIEU, Catherine PEJU, Marie-Hélène TONIN, Stéphanie CHAMBE, Muriel CHENOUEARD-GAUTIER, Hervé REY.

Bernard Chaverot retenu en réunion, rejoint le conseil vers 21 heures.

Secrétaires de séance : Muriel Chenouard-Gautier & Véronique Crozet

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité,

### **Déclassement d'un chemin communal, lieu-dit « Bonnamour »**

Michel Gouget, qui préside le conseil en l'absence de Bernard Chaverot, évoque la demande de déclassement d'un chemin communal au lieu-dit Bonnamour.

Mr Frédéric Laplace demande à déclasser ce chemin, qui se termine en cul de sac devant sa propriété.

Un débat au sein du conseil permet d'aboutir aux décisions suivantes :

- Accord à l'unanimité pour accéder à la demande de M Laplace,
- Tous les frais liés à cette procédure seront à la charge de M Laplace (frais de géomètre et de notaire).
- principe d'un dédommagement symbolique de la commune pour ce transfert de propriété

1 pour 9 contre

Ce principe n'est donc pas adopté, la cession se fera donc à titre gratuit.

### **Radar Pédagogique :**

Michel Gouget présente les statistiques concernant le radar pédagogique posé à l'entrée du village (côté station-service).

Entre février et décembre 2014 ce dernier a enregistré 244 000 impulsions, soit 120 000 voitures sur 10 mois. La vitesse était comprise entre 40 & 59 km/h.

Quelques véhicules ont cependant été enregistrés à des vitesses dépassant les 100kms/h. Pour information, le radar cesse d'afficher la vitesse des véhicules à partir de 70 kms/ heure.

### **Rallye de Charbonnières :**

Le rallye de Charbonnières traversera cette année encore notre commune le 17 avril, sur le segment « BIBOST-Montrottier ». Cette étape est la seule spéciale des Monts du Lyonnais.

La route entre Montrottier et Bessenay sera fermée de 16h à 21 heures le vendredi 17 avril.

Une reconnaissance du parcours sera réalisée, en voitures de tourisme, et à vitesse réglementaire le samedi 11 avril et le mardi 14 avril (de 8h30 à 19h).

### **Printemps du tourisme**

A Haute Rivoire, le 29 mars, le Comité Inter Sociétés tiendra un stand.

### **Solidarités paysannes :**

Mrs Vermare Roger et André Jean-Marc, représentants l'association Solidarité paysanne ont souhaité rencontrer les membres du conseil pour présenter leur association.

Le but de cette association est de maintenir en activité les agriculteurs, cette association couvre l'Ain et le Rhône.

Le moyen est de mettre à disposition des bénévoles (issus du monde agricole) et un permanent (1 salarié), pour se rendre chez les agriculteurs en difficulté, entendre leurs difficultés, sans jugements et apporter une écoute de qualité.

Ensuite l'association travaille avec un réseau de partenaires financiers et /ou institutionnels (MSA, Chambre d'agriculture etc.), pour tenter d'apporter des réponses et/ou parfois une médiation avec les banques, de manière à trouver des solutions pour ne pas laisser l'agriculteur seul face à ses difficultés. Plus le problème est traité en amont, plus la médiation peut s'avérer efficace.

Monsieur Bernard Chaverot rejoint le conseil et présente la suite de l'ordre du jour :

## Comptes administratifs 2014 (Commune, Assainissement, Lotissements) :

### 1. Commune :

#### Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 033 440,09 €

Recettes : 1 185 665,73 €

Résultat propre à l'exercice 2014 : 152 225,64 €

Résultat propre à l'exercice 2013 (report) : 159 564,06 €

**Total: 311 789,70 €**

Pour information, la CAF (capacité d'autofinancement, qui était en 2012 de 230 k€, n'est cette année que de 152 k€, illustrant l'augmentation des dépenses de fonctionnement (notamment TAP pris en charge par la commune, déficit du budget d'assainissement pris en charge par le budget général) et la diminution des recettes (dont la DGF reversée par l'Etat aux communes, les taux d'imposition communaux n'ayant pas été augmentés depuis 2001).

#### Section d'investissement :

Dépenses d'investissements en 2014 : 690 085,23 €

Recettes d'Investissements en 2014 : 372 029,71 €

Résultat propre à l'exercice 2014 : - 318 055, 52 €

Résultat propre à l'exercice 2013 : 303 155,57 € (report)

**Résultat au 31/12/2014 : -14 899,95**

### 2. Assainissement 2014:

#### Section de Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 92 741,17 €

Recettes de fonctionnement : 78 293,42 € (pour l'essentiel redevances usagers & taxes sur les puits)

Résultat 2014 : - 14 447,75 €

Résultat 2013 : -14 186,69 € (non comblé en 2014...)

**Total du déficit au 31/12/2014 : - 28 634,44 €**

#### Section d'investissement :

Dépenses : 12 850,00 €

Recettes : 45 500,00 €

Résultat 2014 : 32 650,00 €

Résultat 2013 : 149 210,67 (report)

**Résultat au 31/12/2014 : 181 860,67 €**

### 3. Lotissement la Madeleine 2014

#### Section de Fonctionnement 2014 :

Dépenses : 329 580,35 €

Recettes de fonctionnement : 329 580,35 €

**Résultat : 0**

#### Section d'investissement 2014:

Dépenses : 354 034,13 €

Recettes : 12 885,33 €

Résultat propre à l'exercice 2014 : -341 148,00 €

Report résultat 2013 : 293 602,00 €

**Résultat au 31 12 2014 : -47 546,00 €**

### 4. Lotissement Montrottier 2014

#### Section de Fonctionnement :

Dépenses : 321 373,18 €

Recettes : 321 373,18 €

Résultat exercice 2014 : 0

Report 2013 : - 5 443,00 €

**Résultat au 31/12/2014 : -5 443,00 €**

#### Section d'investissement :

Dépenses : 363 964,54 €

Recettes : 319 530,18 €

Résultat propre à l'exercice 2014 : -44 434,36 €

Résultat 2013 reporté : -105 088,40 €

**Résultat au 31/12/2014 : -149 522,76 €**

**Comptes administratifs 2014 : vote pour unanimité, pas d'abstention ni d'opposition.**

## **2. Affectation des résultats budgétaires et budgets 2015:**

### **2.1- budget général, Section de fonctionnement :**

**Résultat excédentaire total: 311 789.70 €**

Monsieur le Maire propose d'affecter 200 000,00 € à la section d'investissement 2015, et de laisser la somme de 111 789,70 € au budget en section de fonctionnement 2015.

#### **Prévisions 2015 :**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 132 589,70 €

Dépenses et recettes d'investissement : 1 430 699,95 €

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

---

### **2.2- budget assainissement, section de fonctionnement :**

**Résultat 2014 déficitaire de - 28 634.44 €**

Monsieur le maire propose au conseil d'augmenter la taxe redevance d'assainissement collectif de 0.20% en 2015, (ce qui procurera 7000 euros de recette supplémentaires en 2015) ; L'objectif est d'arriver à l'équilibre en 2016.

La taxe passera de 1.23 € / m<sup>3</sup> d'eau à 1.43 €/m<sup>3</sup> d'eau en 2015.

La taxe sur les puits passera de 25 € à 30 €.

Le complément de recettes de la section fonctionnement sera une subvention du budget général de la commune.

#### **Prévisions 2015 :**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 124 834,44 €

Dépenses et recettes d'investissement : 227 360,67 €

**Vote pour : unanimité.**

---

### **2.3- Budgets lotissements :**

#### **Lotissement Montrottier :**

##### **Prévisions 2015 :**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 359 599,86 €

Dépenses et recettes d'investissement : 553 122,62 €

#### **Lotissement La Madeleine :**

##### **Prévisions 2015 :**

Dépenses et recettes de fonctionnement : 929 182,84 €

Dépenses et recettes d'investissement : 696 229,17 €

**Le conseil a voté pour la proposition de budget 2015 pour les lotissements.**

---

### **2.4- Emprunts :**

Un tableau général a été remis aux conseillers, indiquant pour chaque budget, (principal, lotissement Montrottier et lotissement la Madeleine) le capital restant dû au 01 janvier 2015, puis l'évolution de la dette jusqu'en 2030.

Le total des emprunts de la commune sur les 3 budgets s'élève à 1 583 k€ environ.

Monsieur le Maire donne le détail des emprunts en séance, montant durée, taux d'intérêt.

Certains conseillers municipaux évoquent la possibilité de tenter une renégociation de taux pour les plus élevés d'entre eux (4.30% pour l'un, souscrit en 2010).

La période actuelle présente des opportunités de taux très bas. Rien n'est décidé.

Le tableau des emprunts est proposé au vote et accepté à l'unanimité.

### **2.5- Taux des taxes :**

Le conseil s'est prononcé pour l'absence de modification des taux des 4 taxes pour 2015 qui sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 15,12%
- Taxe foncier bâti : 16,62%
- Taxe foncier non bâti : 54,28%

Pour mémoire ces taux communaux n'ont pas évolué depuis près de 20 ans, même si la part pour la communauté de communes et le département a pu subir des évolutions, entraînant une augmentation des taxes payées par le contribuable local.

## **3. Comptes de gestion 2014**

Les comptes de gestion n'étant pas disponibles lors du vote, les conseillers ont procédé au vote sous réserve de

communication ultérieure.

Vote pour : 13 et 1 abstention

#### **4. Dotation globale de Fonctionnement**

L'état dans le cadre de sa politique de diminution des déficits publics, réduit la dotation globale de fonctionnement versée aux collectivités locales, et en particulier, aux communes.

Pour Montrottier,

en 2014, c'est une diminution de 8 011 € de DGF par rapport au montant versé en 2013.

En 2015, c'est une diminution de 27 766 € de DGF par rapport au montant versé en 2013.

En 2016 il est prévu une diminution de 47 521 euros par rapport au montant versé en 2013.

En 2017, il est prévu une diminution de 67 276 euros par rapport au montant versé en 2013.

L'AMF (association des maires de France) manifeste son désaccord concernant la baisse de la dotation de l'état et propose d'envoyer un courrier dans ce sens.

Pour : 13 et Abstention. : 1

#### **Devis pour élaborer un diagnostic « amiante » pour le bâtiment des genêts**

Un devis de 4150 € HT de l'entreprise Milan pour 50 points de contrôles amiante dans le bâtiment des genêts, permettra de connaître l'Etat amiante du bâtiment (obligatoire en cas de travaux). Le conseil général dans le cadre du contrat triennal prendra 50% à sa charge.

Pour : 13 et Opposition : 1

#### **Don école de la Péraudière.**

L'école de la Péraudière a demandé la modification du PLU pour agrandir son bâtiment. Pour ce faire, une enquête publique était nécessaire. Les frais de l'enquête publique ont été mis à sa charge. De manière à dédommager la commune, l'école a procédé à un don de 12000 €.

Voté à l'unanimité

#### **Hébergement du site Internet**

Ce dernier est payé par la communauté de communes (car mutualisé) mais remboursé par la commune pour un montant de 275 €/an.

Voté à l'unanimité

#### **Devis pour l'alarme de la salle des sports :**

Le système actuel est vieillissant, il est nécessaire de le faire évoluer avec les outils actuels sous peine de ne plus être en mesure de le faire fonctionner.

Michel Gouget présente des devis, d'un montant compris entre 12 et 15000 €.

Il demande au conseil l'accord pour remplacer le système actuel. 50% de cette somme pourrait être prise en charge par le conseil général du Rhône dans le cadre du contrat triennal.

Accord de principe sous réserve du tarif de Numéricable pour amener le câble à la salle des sports.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 h 20.

Prochain conseil le Lundi 13 Avril à 20 h 00.